



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

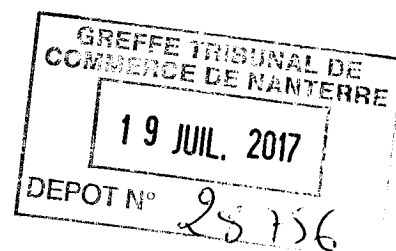
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01597

Numéro SIREN : 420 369 506

Nom ou dénomination : 90C LE PRET A COMMUNIQUER

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2017 sous le numéro de dépôt 28756



COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

SARL 90C LE PRET A COMMUNIQUER

19 rue Jean Bleuzen
92170 VANVES

Siret : 42036950600035

Sommaire

1. Comptes annuels	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Autres informations</i>	17
<i>Effectif</i>	18

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	56 277	55 023	1 254	2 881
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	12 566		12 566	12 366
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 316		3 316	3 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	72 159	55 023	17 136	18 563
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	224 401		224 401	231 893
Autres créances	37 596		37 596	30 829
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	276 412	121	276 291	222 979
Disponibilités	97 628		97 628	163 814
Charges constatées d'avance (3)	17 705		17 705	3 177
TOTAL ACTIF CIRCULANT	653 741	121	653 620	652 693
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	725 900	55 144	670 756	671 256
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 125	1 125
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	416 229	371 618
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	46 910	44 611
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	474 264	427 354
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 442	24 442
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 589	65 674
Dettes fiscales et sociales	88 776	104 375
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 225	15 077
Produits constatés d'avance (1)	36 460	34 334
TOTAL DETTES	196 492	243 901
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	670 756	671 256
(1) Dont à plus d'un an (a)	24 441	8 966
(1) Dont à moins d'un an (a)	172 051	234 935
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	881 074		881 074	787 737
Chiffre d'affaires net	881 074		881 074	787 737
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 402	5 515
Autres produits			117	88
Total produits d'exploitation (I)			885 593	793 340
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			438 893	394 008
Impôts, taxes et versements assimilés			9 499	14 608
Salaires et traitements			245 242	228 125
Charges sociales			135 541	107 175
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 627	3 909
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4	651
Total charges d'exploitation (II)			830 805	748 476
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			54 788	44 864
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 993	2 926
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			890	7 468
Total produits financiers (V)			3 883	10 394
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			121	
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			121	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 761	10 394
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			58 550	55 258

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	196	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	196	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-196	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 444	10 647
Total des produits (I+III+V+VII)	889 476	803 734
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	842 567	759 123
BENEFICE OU PERTE	46 910	44 611

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 90C LE PRET A COMMUNIQUER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 670 756 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 910 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 5 718 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 102			7 102
- Matériel de transport	26 965			26 965
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 209			22 209
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	56 277			56 277
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	12 366	200		12 566
- Prêts et autres immobilisations financières	3 316			3 316
Immobilisations financières	15 682	200		15 882
ACTIF IMMOBILISE	71 959	200		72 159

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 102			7 102
- Matériel de transport	26 965			26 965
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 328	1 627		20 955
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 396	1 627		55 023
ACTIF IMMOBILISE	53 396	1 627		55 023

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 283 017 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 316		3 316
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	224 401	224 401	
Autres	37 596	37 596	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 705	17 705	
Total	283 017	279 701	3 316

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 166
INTERETS A RECEVOIR CAT	6 983
Total	8 149

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 196 492 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 589	20 589		
Dettes fiscales et sociales	88 776	88 776		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 667	26 226	24 441	
Produits constatés d'avance	36 460	36 460		
Total	196 492	172 051	24 441	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	24 442			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS F.A.R	4 149
PROVISION CONGES PAYES	5 231
PROVISION PRIME	7 500
CHARG.SOC./CONGES PAYES	1 988
AUTRES CHARGES A PAYER	2 191
CHARGES A PAYER	3 476
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	24 930
Total	49 464

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.AVANCE	17 705		
Total	17 705		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	36 460		
Total	36 460		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Effectif

Effectif moyen :

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

90 C LE PRET A COMMUNIQUER

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 Euros

Siège social : 19, rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves

RCS NANTERRE B 420 369 506

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le 30 mai à 13 heures, les Associés de la SARL 90 C LE PRET A COMMUNIQUER se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, en vue de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

Etaient présents :

Madame Sidonie JAMOT, Propriétaire de deux cent quarante-neuf parts 249 parts

Monsieur Grégoire MARCELLE, Propriétaire de deux cent cinquante et une parts 251 parts

Total Cinq cents parts 500 parts

Monsieur Grégoire MARCELLE préside la réunion en sa qualité de Gérant. Il indique à son associée que la présente Assemblée a pour objet, comme chaque année de procéder à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et l'affectation du résultat dudit exercice. Il présente :

- Le bilan, le compte de résultats et divers documents justificatifs de ces comptes,
- Ses rapports sur les comptes de l'exercice et les conventions spéciales,
- Les registres légaux et les statuts.

Monsieur Grégoire MARCELLE donne lecture de ses rapports, en apportant les commentaires et donnant les précisions demandées. Puis il met aux voix les résolutions ci-après :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés approuvent sans restriction ni réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui se soldent par un bénéfice de 46 910 €.

En conséquence, les Associés accordent quitus à la Gérance pour sa gestion au cours de l'exercice 2016.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice au crédit du compte « REPORT A NOUVEAU », qui sera ainsi créateur pour un montant de 463 139 €.

Nous vous rappelons qu'il n'a été distribué de dividendes en 2015.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés prennent acte des conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce et déclarent les approuver expressément.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités éventuelles.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. Le présent procès-verbal a été dressé et signé par les associés présents après lecture.

Mme Sidonie JAMOT



Mr Grégoire MARCELLE

